

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2015)
Heft: 17

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouveau collaborateur de la D+M – Portrait de Christoph Käser



Prénom, nom: Christoph Käser

Niveau de qualification: Ingénieur en génie rural (dipl. Kultur-Ing. ETH Zurich)

Fonction au sein de la D+M: Responsable du processus cadastre RDPPF et coordination

Date d'entrée en fonction: 1^{er} février 2015

Motivation pour rejoindre la D+M

Dans mon emploi précédent à l'Office fédéral des routes (OFROU), j'étais déjà en contact avec le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) par le biais des alignements. Si j'ai fait preuve d'un certain scepticisme au départ, je suis pleinement convaincu, désormais, de l'utilité et de l'importance de ce nouveau cadastre. Je suis très heureux, par ailleurs, de pouvoir collaborer très étroitement avec des autorités de tous niveaux (Confédération, cantons, communes) ainsi qu'avec des acteurs du secteur privé, parce que je pourrai continuer à entretenir les nombreuses et bonnes relations que j'ai pu nouer ici et là au fil des ans.

Au plan personnel

Le gospel est ma deuxième grande passion après ma famille. Je dirige du reste une petite chorale de gospel dans notre église. Notre point d'orgue est toujours le week-end du gospel que le musicien afro-américain Freddy Washington vient honorer de sa présence. Je suis enfin président de l'Organisation suisse pour l'information géographique (OSIG). Si cette fonction est une source de satisfaction, elle s'accompagne aussi d'une bonne dose de travail.

C+LR KEN – Daniel Steudler en est le nouveau président



EuroGeographics – Cadastre + Land Registry Knowledge Exchange Network

Voilà quelques années déjà que Daniel Steudler représente l'Office fédéral de topographie swisstopo au sein du réseau Cadastre + Land Registry Knowledge Exchange Network (C+LR KEN) d'EuroGeographics et par voie de conséquence les intérêts de la mensuration officielle suisse. C'est à l'occasion de l'atelier de travail (workshop) du C+LR KEN organisé sous sa direction à Zurich les 19 et 20 mars 2015 que la présidence lui a officiellement été transmise.

Le C+LR KEN existe depuis dix ans maintenant. Il vise à favoriser l'échange d'informations et le transfert de connaissances dans le domaine cadastral (concernant tout autant les activités déployées que l'évolution du secteur) entre les 60 organisations membres d'EuroGeographics issues de 46 pays. Deux ateliers de travail sont organisés annuellement. Ils sont consacrés à des thèmes liés au cadastre.

Nous félicitons chaleureusement Daniel Steudler pour cette belle nomination et lui souhaitons plein succès dans ces nouvelles activités que nous espérons riches de satisfactions pour lui.

Fridolin Wicki
Directeur de swisstopo
fridolin.wicki@swisstopo.ch

Une brochure consacrée aux ingénieurs géomètres pour favoriser la relève

Depuis longtemps, différents indices laissent à penser que les ingénieurs géomètres brevetés vont se faire rares dans les années à venir. Une brochure a donc été conçue pour convaincre des étudiants qu'en optant pour le métier de géomètre, ils choisissent la bonne voie.

Si l'évolution observée ces dernières années se poursuit, c'est une pénurie d'ingénieurs géomètres brevetés qui nous menace. Force est en effet de constater, tous les ans au mois de septembre, que peu de candidats se présentent à l'examen d'Etat ouvert aux ingénieurs géomètres, de sorte que le nombre de nouveaux titulaires du brevet en droit d'effectuer des travaux de la mensuration officielle est trop faible. Et à cela s'ajoute le fait que beaucoup d'ingénieurs brevetés vont cesser leur activité et prendre leur retraite dans un futur proche¹.

Comment éveiller l'intérêt de jeunes adultes pour le brevet et pour les possibilités professionnelles qu'il ouvre?

Cette question, les professionnels de tous niveaux se la posent. La commission fédérale des ingénieurs géomètres a conçu une nouvelle brochure pour tâcher d'y répondre. Elle est intitulée «Des professionnels recherchés qui occupent des postes clés – Les titulaires du brevet fédéral d'ingénieur géomètre».

La présentation de ce fascicule respecte les principes inaugurés lors de la campagne de promotion de l'image lancée en 2010 et repris par tous les supports imprimés pour commémorer les «100 ans de la Mensuration Officielle Suisse». Ainsi, notre branche professionnelle se présente de façon unitaire, ce qui facilite son identification et sa reconnaissance par le public.

La nouvelle brochure «Des professionnels recherchés qui occupent des postes clés – Les titulaires du brevet fédéral d'ingénieur géomètre» s'adresse directement aux étudiants des hautes écoles et des hautes écoles spécialisées. Elle peut également être diffusée dans les gymnases et dans le cadre de salons de la formation professionnelle. La brochure a été soumise à une très large consultation. Elle a reçu l'aval des membres de la commission et de l'ensemble des experts de la commission des géomètres. Des professionnels issus d'horizons très divers (Confédération, cantons, secteur privé et hautes écoles) ont donc participé au processus de son élaboration.

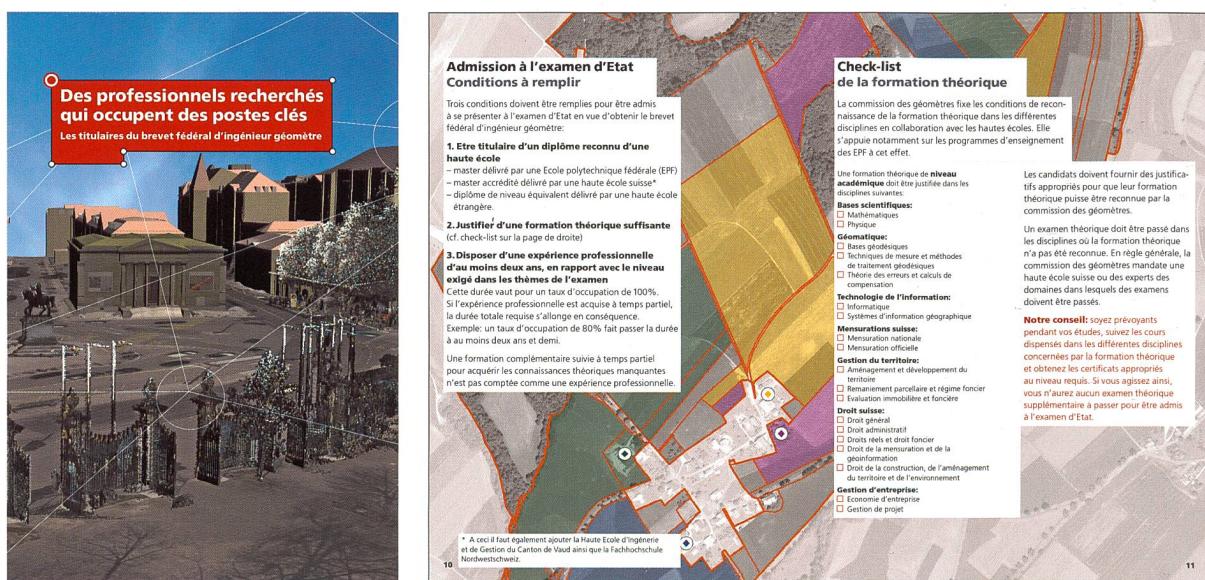
La brochure sera disponible dès fin mai environ en allemand, en français et en italien. Elle peut être commandée gratuitement dès à présent par courriel à l'adresse: geometerkommission@swisstopo.ch.

La commission des géomètres se chargera de transmettre la brochure aux hautes écoles et aux hautes écoles spécialisées, de façon que leurs étudiants puissent en disposer librement.

Il va de soi que vous, en votre qualité de spécialiste de la mensuration officielle, pouvez également promouvoir le métier d'ingénieur géomètre dès que vous en avez l'occasion. Recevez nos remerciements les plus vifs pour cette précieuse contribution!

Roman Ebneter

Président de la commission fédérale des ingénieurs géomètres
geometerkommission@swisstopo.ch



¹ Cf. «cadastre» n° 11, avril 2013, Effectif et structure des âges des ingénieurs géomètres, état en 2012, p. 16 s.

Nouvelle brochure destinée au grand public: «Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF)»

La brochure intitulée «Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF)» s'adresse au grand public. Elle clarifie les points principaux de ce nouveau produit.

Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) est un nouveau produit proposé par les services de l'Etat. Et pour que le grand public en perçoive tout l'intérêt, la Direction fédérale des mensurations cadastrales a décidé de publier une brochure explicative intitulée «Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF)». Elle passe en revue les caractéristiques principales de ce cadastre: comment accéder aux données? Lesquelles sont accessibles? Quels extraits peut-on obtenir? Comment le cadastre RDPPF est-il organisé? Le texte d'information est enrichi par des illustrations très parlantes.

La brochure est disponible dès fin mai en allemand, en français en italien et en anglais. Elle peut être commandée gratuitement à l'adresse infovd@swisstopo.ch. Et si vous souhaitez vous faire une première idée de ce nouveau cadastre, il suffit de vous rendre sur www.cadastre.ch/ch. Depuis 2014, les sept cantons de Berne, du Jura, d'Obwald, de Nidwald, de Neuchâtel, de Thurgovie et de Zurich y proposent un accès en ligne au cadastre RDPPF sur la totalité ou sur une partie de leur territoire. Le canton de Genève suivra leurs traces dans le courant de cette année. Tous les autres cantons débuteront la mise en œuvre de leur propre cadastre RDPPF dès 2016.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF)

Un accès simple à des informations sur les RDPPF

Toute personne qui le souhaite peut obtenir des informations actuelles portant sur les restrictions de droit public à la propriété foncière en consultant le cadastre RDPPF. Il est librement accessible sur Internet via les géoportails des cantons.

Extrait dynamique ou statique?

Toutes les informations contenues dans le cadastre RDPPF peuvent être obtenues sous forme dynamique et/ou statique, au gré des besoins, plus réutilisées.

Extrait dynamique du cadastre RDPPF – la visualisation à base Internet

Il est possible, sur les géoportal cartographiques, de combiner librement les informations et les restrictions de droit public. Elles peuvent donc être manipulées et affichées séparément ou superposées les unes aux autres. D'autre part, il est possible de faire des extraits dynamiques. Ainsi, une carte naturelle ou une photo aérienne peut par exemple servir d'arrière-plan. Avec l'aide d'un clic, il est possible d'obtenir des informations sur un extrait dynamique, par exemple lorsque des zones entières et ne pas se limiter à des biens fonds isolés. Cela en fait une aide précieuse lorsque les questions soulevées et les points de discussion intègrent une composition numérique.

Extrait statique du cadastre RDPPF – la base de données

L'extrait statique est établi sous la forme d'un fichier PDF et comprend toutes les informations contenues dans le cadastre RDPPF. Les informations détaillées portant sur les différentes RDPPF qui gèrent un bien-fonds donné. L'extrait statique peut être utilisé pour délivrer un permis de construire ou d'octroyer un crédit hypothécaire. C'est un document officiel pouvant au besoin être certifié conforme.

Cadastre RDPPF – une présentation unifiée avec un logo et des éléments d'illustration

En 2016 débutera la deuxième étape de la mise en œuvre du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF). Au cours de cette phase, l'information et la présentation – en interne comme vis-à-vis de l'extérieur – se révéleront particulièrement importantes.

La communication visera à faire connaître un produit entièrement nouveau proposé par l'administration: le cadastre RDPPF. Et comme il s'agit d'un cadastre d'ampleur nationale, une présentation unifiée au plan national est nécessaire. C'est le seul moyen de se forger une identité claire et de se faire comprendre de tous. En conséquence, la Direction fédérale des mensurations cadastrales a conçu deux composants graphiques en parfait accord avec les cantons pilotes¹, à savoir un logo et des éléments d'illustration.

Le logo du cadastre RDPPF

Le logo du cadastre RDPPF – un logo comporte toujours un texte ou au moins un sigle – véhicule les informations à transmettre. Il se fonde sur celui adopté lors de la campagne d'image du «cadastre suisse»; dans le cas du cadastre RDPPF aussi, c'est l'information foncière qui est au centre de l'attention. Au contraire du logo actuel de la mensuration officielle, le nouveau logo ne comporte aucune croix suisse.

Le logo est utilisé:

- sur les extraits du cadastre RDPPF,
- sur des documents officiels,
- comme signature de courrier électronique,

- et plus généralement, en toute circonstance justifiant son emploi.

Eléments d'illustration

Un élément d'illustration sert à capter le regard (eye-catcher). Il est utilisé en version monochrome ou polychrome, toujours accompagné du logo.

Il est recouru aux éléments d'illustration:

- lors de présentations,
- sur des panneaux d'exposition,
- sur Internet,
- et plus généralement, en toute circonstance justifiant leur emploi.

Les deux variantes pourront être téléchargées dès la mi-juin 2015 sur www.cadastre.ch/oereb → Service & produits → Supports de relations publiques

Nous tenons à remercier ici les personnes responsables au sein des cantons pilotes pour leur excellente collaboration. L'engagement dont elles font preuve est très précieux pour la suite de la mise en œuvre du cadastre RDPPF.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Logo du cadastre RDPPF



Eléments d'illustration convient si l'arrière-plan est polychrome



Eléments d'illustration convient si l'arrière-plan est monochrome



¹ Berne, Genève, Jura, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Thurgovie et Zurich

Circulaires et Express: dernières publications

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Date	Thème
► 26.11.2014	<i>Circulaire MO 2014/04</i> Instruction – Précision des points dans la mensuration officielle
► 22.12.2014	<i>Circulaire MO 2014/05</i> Tarifs d'honoraires applicables aux travaux de la mensuration officielle: Adaptation à partir du 1 ^{er} janvier 2015

Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

Date	Thème
► 21.11.2014	<i>MO-Express 2014/07</i> <i>Cadastre RDPPF Express 2014/02</i> Satisfaction des clients sur la période 2011–2013: Dépouillement de l'enquête conduite auprès des services cantonaux du cadastre
► 09.12.2014	<i>MO-Express 2014/08</i> <i>Cadastre RDPPF Express 2014/03</i> Changement dans l'équipe de la Direction fédérale des mensurations entraînant une nouvelle répartition de la haute surveillance des cantons dès le 1 ^{er} janvier 2015
► 15.12.2014	<i>Cadastre RDPPF Express 2014/04</i> Rapport annuel 2014
► 17.12.2014	<i>MO-Express 2014/09</i> Rapport annuel 2014 et accord de prestation 2015
► 16.01.2015	<i>MO-Express 2015/01</i> Nouvelle répartition de la vérification des points fixes
► 28.01.2015	<i>MO-Express 2015/02</i> Concept «Établissement de l'historique, disponibilité assurée dans la durée et archivage des données de la mensuration officielle» et directive «Mensuration officielle – Plan de conservation et d'archivage de données et de documents (PCA)»
► 09.03.2015	<i>MO-Express 2015/03</i> Projet de stratégie et plan de mesures de la mensuration officielle pour les années 2016 à 2019
► 09.03.2015	<i>Cadastre RDPPF Express 2015/01</i> Projet de la stratégie et plan de mesures pour le cadastre RDPPF pour les années 2016 à 2019

- Mensuration officielle
- Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être consultés sur le portail www.cadastre.ch → Mensuration officielle ou → Cadastre RDPPF.



Schweizerische Eidgenossenschaft

Confédération suisse

Confederazione Svizzera

Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS
Office fédéral de topographie swisstopo